



Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU n°1





Jean-Paul LAUNAY
Adjoint au Maire de Fondettes en charge
de l'Aménagement Urbain

Monsieur Philippe BRIAND
Président de Tours Métropole Val de Loire
60 rue Marcel Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

Fondettes, le 08 AOUT 2019

Objet : Déclaration de projet

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de solliciter l'engagement d'une procédure de déclaration de projet par Tours Métropole Val de Loire concernant le Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de Fondettes. La ville a cédé un ensemble foncier pour la réalisation d'un programme répondant aux objectifs de construction du PLHi, dit "La Perrée". Bouygues Immobilier désigné comme acquéreur à la suite d'un appel à projet, doit pouvoir déposer une autorisation d'urbanisme pour implanter de l'habitat sur ce terrain.

Cette propriété est actuellement classée en zone UEb du PLU empêchant le promoteur d'envisager les procédures opérationnelles. Seule une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU peut permettre de faire évoluer le zonage du PLU fondettois de cette zone Ue en zone d'habitat.

Vous voudrez bien trouver ci-joint une note qui expose l'intérêt général de ce projet afin que vous puissiez lancer cette procédure.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments distingués et dévoués.

L'adjoint au Maire de Fondettes
Jean-Paul LAUNAY



Direction de l'Aménagement Urbain, Parcs et
Jardins

Dossier suivi par Mme Magali CIET

☎ 02 47 88 11 30

Courriel : urbanisme@fondettes.fr

Références : 2019/08/05/MC/MB/87

PJ : Note de synthèse

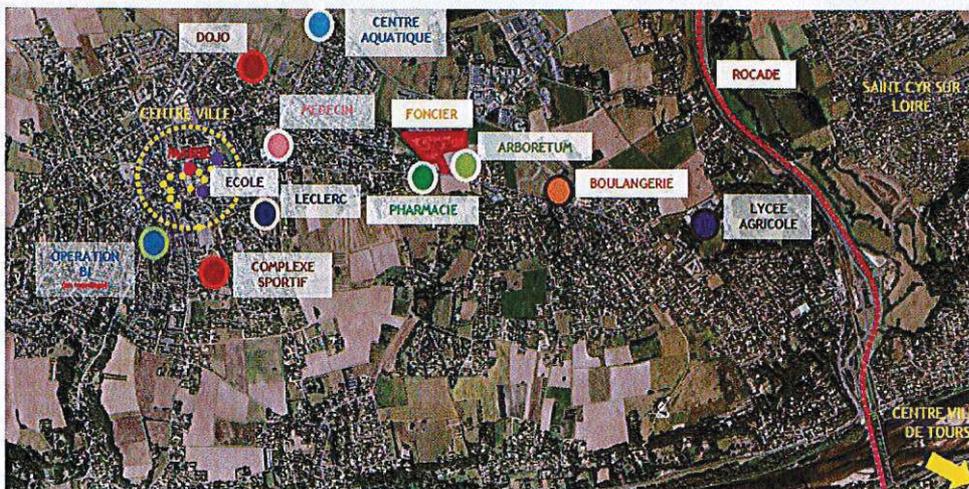
FONDETTES – PROJET LA PERRÉE – NOTE DE SYNTHÈSE

Contexte

Le projet se situe au cœur de la commune de Fondettes, au lieu-dit « La Perrée », où se trouvent les anciens locaux du centre technique municipal et ses abords. Les numéros des parcelles cadastrales sont section ZS 1419 et ZS 1415. La terrain est délimité par l'avenue Général de Gaulle (RD3) au sud, au nord une zone d'activité industrielle, la rue de la Joncherie à l'Est, et une coulée verte à l'ouest.



Idéalement situé, le terrain se trouve à proximité des différents services de la commune (Commerces, écoles, Mairie, arrêt de bus, pharmacie et professions médicales). Aménagé, il constituera une continuité urbaine entre deux tissus pavillonnaires, où la coulée verte, par les futurs aménagements (présence de l'arboretum et les plantations généreuses du parc résidentiel) sera clairement établie le long de l'avenue du Général de Gaulle. Le terrain est également à quelques minutes d'une entrée de la rocade, ce qui facilite l'accès rapide aux différentes centralités et périmètres de l'agglomération tourangelle.



Objectifs du projet

Le projet de déclaration de projet permet de transformer une zone dédiée à l'équipement public, actuellement en friche artisanale, en une zone d'habitat. Ce nouveau zonage permettra de sortir un patrimoine fondettois de l'abandon et d'y traiter les pollutions grâce à l'initiative privée, dès lors que le projet est soutenu par la Collectivité.

La procédure à engager par Tours Métropole Val de Loire vise donc à :

- se prononcer sur l'intérêt général du projet ;
- modifier le zonage sur l'emprise concernée ;
- adapter le règlement en conséquence.

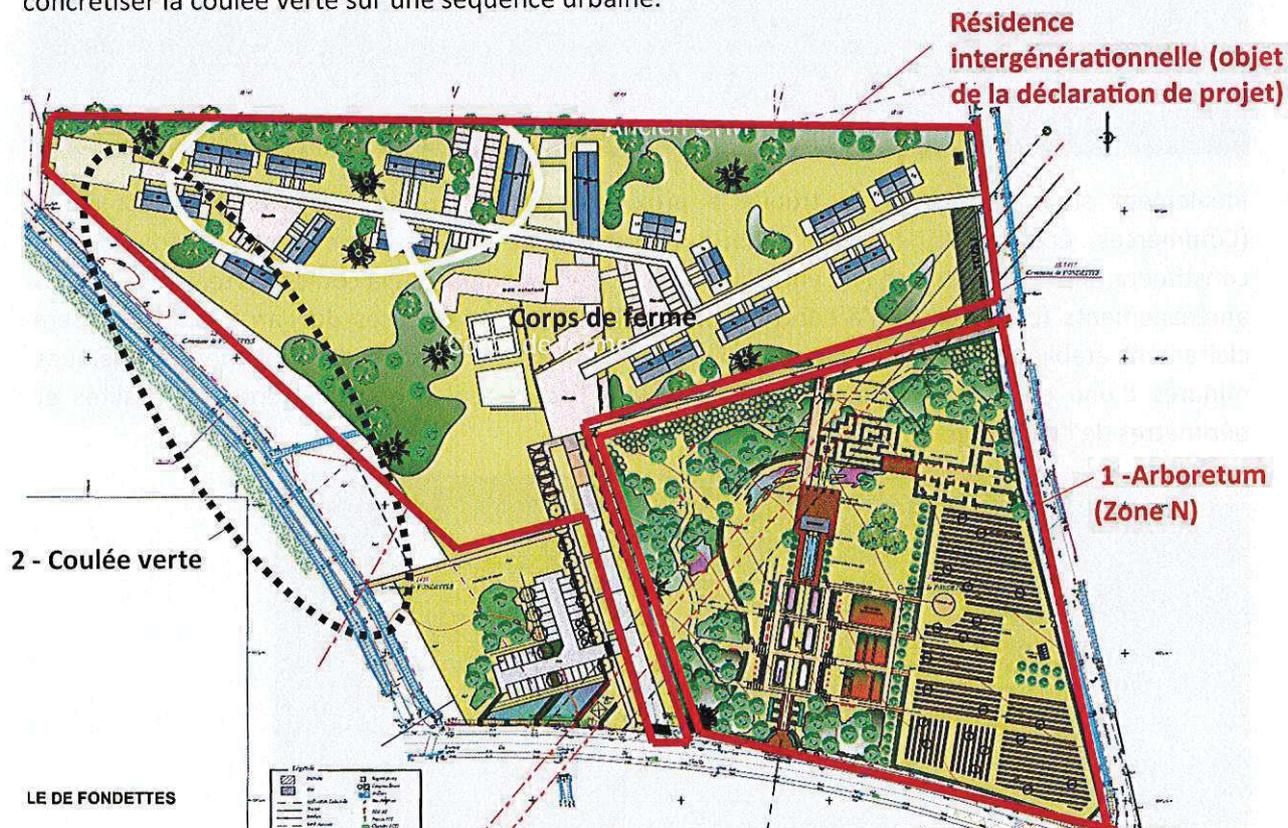
Le projet objet de la déclaration de projet consiste à valoriser la coulée verte identifiée sur le SCoT et le PADD du PLU de Fondettes et d'intégrer un parc résidentiel, respectueux des objectifs de biodiversité.

Le projet se compose d'un parc résidentiel avec une dominance d'espaces verts et de plantation dans le respect de la coulée verte du SCoT et du PADD et du patrimoine local.

Il sera accompagné de :

1. La création d'un arboretum en lieu et place d'un espace agricole monoculturel au sud,
2. La valorisation de la coulée verte avec un renforcement de végétalisation à l'ouest.

Elles constituent un programme qui a pour objectif de créer du lien social, renforcer la biodiversité, concrétiser la coulée verte sur une séquence urbaine.



L'intérêt général

Le projet répond à plusieurs motifs d'intérêt général :

1. Le renforcement et valorisation du corridor de biodiversité : le périmètre du projet accueillera pour une majorité de son espace des plantations variées, en lien avec le futur arboretum situé au sud du projet.
2. L'habitat social : le pourcentage de logement aidé est imposé à 40 % de la résidence pour les constructions.
3. La sortie d'une friche artisanale : le lieu abandonné, squatté et pollué est actuellement en zone artisanale et industrielle dédiée aux équipements publics.
4. La valorisation d'un patrimoine local : dans le cadre de la vente du bien, le porteur du projet a l'obligation de réhabiliter le corps de ferme. Le patrimoine sera alors sauvegardé et valorisé.
5. Travailler les séquences paysagères et urbaines le long de l'avenue du générale de Gaulle : la lecture de la coulée verte sera rendue évidente avec l'arboretum entre deux zones urbanisées.
6. Renforcement du lien social : le quartier résidentiel est à échelle humaine d'une cinquantaine de logements, avec une mixité sociale très volontariste. Les espaces communs, jardin, piscine et salle commune constituent des zones de rencontres entre les habitants. Ils auront la possibilité de partager leur repas du potager à la salle commune. La cour au sud crée l'échange entre la crèche et le jardin partagé. Les logements auront une typologie très diversifiée pour accompagner tout parcours résidentiel. Ils seront équipés en domotique à la carte pour répondre aux besoins sur mesure des occupants. Ainsi, le maintien à domicile pourra être envisagé sereinement.

Le parc résidentiel

Le programme immobilier de résidence intergénérationnelle comportera les éléments suivants :

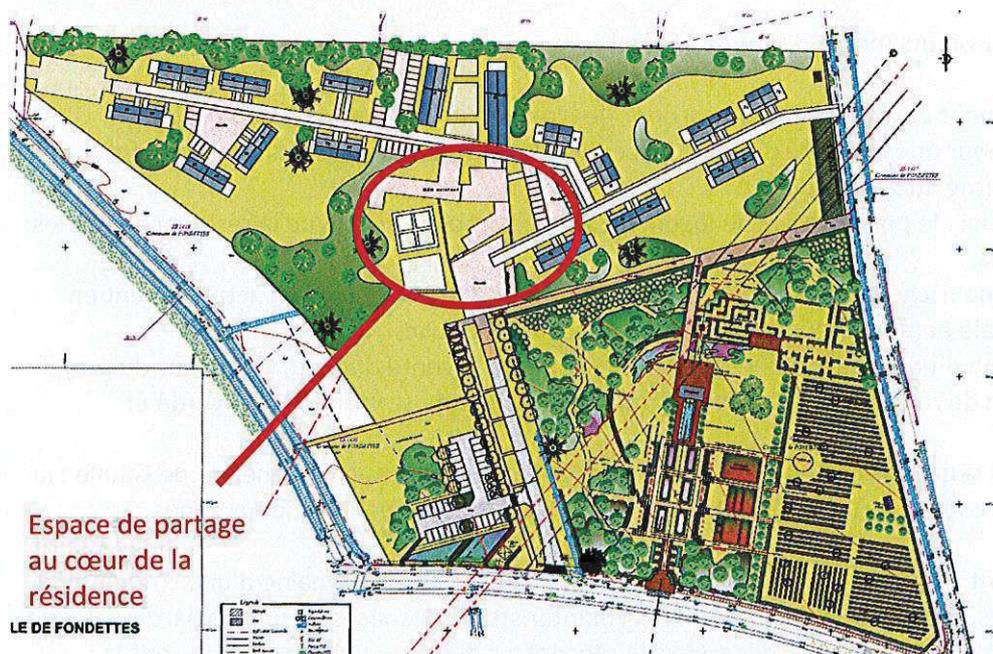
- 28 logements environs en maisons individuelles accolées par 2 entités
- 20 logements environs collectifs répartis en 2 Bâtiments
- Un corps de ferme réhabilité comprenant :
 - o Des logements
 - o Une micro-crèche
 - o Une piscine commune et salle commune

Le corps de ferme, élément central du projet, offrira les équipements privés cités ci-dessus, en faveur du lien social. Il seront accompagnés d'un jardin partagé à disposition du quartier résidentiel.

Les logements en maisons individuelles disposeront de jardins privés. Les constructions en intermédiaire disposeront d'espace extérieur (Balcon/Terrasse ...). La résidence offrira aussi des zones d'espaces verts communes et accessibles à l'ensemble des résidents.

Une voirie principale pour véhicule léger permettra aux futurs résidents d'accéder à leur logement. Des placettes et des zones de stationnement sont également prévues à divers endroits dans la résidence. Une voie douce sera réalisée d'Est en Ouest dans le but de traverser la zone et d'accéder à la coulée verte. Enfin, une zone perméable pour une circulation douce est dessinée au nord entre la résidence et la coulée verte. La résidence sera clôturée, et les accès se feront via 2 portails d'accès au Sud et un autre à l'Est.

Concernant l'organisation, la résidence comprendra 20 logements à loyers modérés, le restant des logements sera en accession à la propriété.



Lors de la conception du projet, un cône de vue sans construction a été conservé, afin de mettre en valeur le corps de ferme réhabilité à partir de l'avenue Général de Gaulle. De plus, l'arboretum créera un écran végétal fort sur la rue.

Côté rue de la Joncherie, la vision n'est pas altérée car peu de constructions se situent dans cette zone.

Au nord, la barrière végétale existante sera renforcée, afin de limiter les vues entre la zone d'activité et la résidence.

A l'intérieur de la résidence, l'ambiance sera champêtre et aérée. En effet, les espaces verts ainsi que les coulées vertes sont fortement représentés sur ce projet.

Le lien au sud avec l'arboretum

Particulièrement attachée aux enjeux écologiques et à la protection de la biodiversité, la ville de Fondettes a choisi d'aménager ce futur parc qui sera ouvert au public sur un périmètre de 18 250 m².

Le parc accueillera une palette végétale riche et variée :

- 1 300 arbres (tiges et taillis) de 60 espèces différentes
- 3 675 arbustes de 58 espèces
- 3 200 arbustes tapissants de 16 espèces
- 4 800 vivaces
- 30 grimpantes
- 3 000 bulbes

Ce parc est un lieu dédié aux oiseaux et aux écureuils. Il est conçu pour offrir aux fondettois un espace naturel exceptionnel où la nature peut être observée et en particulier les différentes espèces qui viendront y nicher, se baigner ou s'alimenter.

Il s'articule autour d'un axe principal très structuré qui met en scène une fontaine centrale. Une partie plus naturelle à l'Ouest accueillera différentes espèces d'arbres et arbustes pour abriter les animaux en liberté.

Un potager dédié aux oiseaux offrira une grande variété de végétaux pour attirer le plus grand nombre d'espèces. Au Nord, un labyrinthe planté sera un lieu d'exposition culturelle.

Enfin, un espace pédagogique permettra aux structures de petite enfance et jeunesse, mais aussi aux seniors d'être sensibilisés à l'importance des oiseaux et des écureuils au cœur de la Métropole. Le parc est conçu par la paysagiste Brigitte Barbier. La Ligue de protection des Oiseaux l'accompagne dans le choix des essences végétales et l'organisation du parc pour optimiser au maximum l'accueil des volatiles.

Il est prévu de développer un plan de sensibilisation et d'ateliers dédiés, pour créer des nichoirs, abreuvoirs ou gîtes pour espèces protégées et/ou rares. La ville a pour ambition d'être la troisième ville du département à détenir le label LPO, après Amboise et Villandry. Pour autant, elle sera la première à concevoir et réaliser à partir de rien, un espace riche à la fois naturel, familial, pédagogique et culturel.

Il accompagnera l'arrivée des nouveau résident du parc de logements.

Le lien à l'ouest de la coulée verte

Un diagnostic a été fait en 2018 par Théma environnement. Une liste de végétaux a été proposée pour préserver et renforcer la biodiversité et la végétalisation de cet espace naturel.

Les travaux seront réalisés à l'issue de la construction du parc résidentiel, objet de la présente déclaration de projet.

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN
DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019**

Convocations adressées le lundi 16 septembre 2019

Nombre de délégués titulaires présents : 46

Nombre de délégués votants : 54

Nombre de délégués titulaires en exercice : 55

Délégués titulaires présents :

Philippe BRIAND, Christophe BOUCHET, Frédéric AUGIS, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Cédric DE OLIVEIRA, Jean-Luc GALLIOT, Alexandre CHAS, Bertrand RITOURET, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Thibault COULON, Alexandra SCHALK-PETITOT, Aude GOBLET, Patrick DELETANG, Bernard PLAT, Sébastien MARAIS, Bruno FENET, Patrick CHALON, Jean-Marie METAIS, Christian AVENET, Nadine NOWAK, Didier VALLEE, Michèle LAUNAY, Gérard DAVIET, Dominique SARDOU, Jean-Paul LAUNAY, Sandrine FOUQUET, Vincent TISON, Martine POTEL, Rabia HADJIDJ BOUAKKAZ, Nathalie TOURET, Danielle PLOQUIN, Béatrice JUGEL, Florence DRABIK, Françoise DESROUSSEAUX, Philippe LEBOT, Francine LEMARIE, Michel GILLOT, Jean-Marc PICHON, Martine BELNOUE, Nathalie SAVATON, Barbara DARNET MALAQUIN, Christine BEUZELIN, Yves MASSOT, Emmanuel DENIS, Cécile JONATHAN.

Titulaires absent(s) excusé(s) :

Marie-France BEAUFILS a donné pouvoir à Martine BELNOUE, Wilfried SCHWARTZ a donné pouvoir à Rabia HADJIDJ BOUAKKAZ, Bernard LORIDO a donné pouvoir à Nathalie SAVATON, Christian BRAULT a donné pouvoir à Frédéric AUGIS, Martine GARRIGUE a donné pouvoir à Bernard PLAT, Serge BABARY a donné pouvoir à Christophe BOUCHET, Sophie AUCONIE a donné pouvoir à Jean-Luc GALLIOT, Jacques CHEVTCHENKO a donné pouvoir à Christine BEUZELIN, Jacques LE TARNEC.

Désignation de Nathalie SAVATON en qualité de secrétaire de séance.

Information sur le lancement d'une procédure de déclaration de projet valant mise en comptabilité du PLU de Fondettes, par M. GATARD, vice-président.

C_19_09_23_001–INSTITUTIONS - COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS ADOPTEES PAR LE BUREAU DU 4 JUILLET 2019, DES ARRETES N°A2019-91 A N°A2019-126 ET DES MARCHES ATTRIBUES EN JUIN ET JUILLET 2019.

Rapporteur : Monsieur Philippe BRIAND, président.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Par délibération en date du 29 janvier 2018, le Conseil métropolitain a décidé de déléguer au Bureau une partie des attributions de l'organe délibérant en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions de cet article, il appartient au Président de rendre compte des travaux du Bureau, ainsi que des décisions qu'il a prises dans le cadre de cette délégation.

Vote à l'unanimité.



ARRÊTÉ N° 2021/ 8

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA DÉCLARATION DE PROJET AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME, VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Le Président de la métropole Tours Métropole Val de Loire,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-14, L 153-19 et R 153-8 relatifs à la mise à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles L 123-1 et R 123-1 et suivants relatifs aux enquêtes publiques,

VU le courrier en date du 8 août 2019 de Monsieur l'adjoint au Maire de Fondettes en charge de l'aménagement urbain, demandant au Président de Tours Métropole Val de Loire d'engager une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fondettes,

VU l'information faite en Conseil métropolitain du 23 septembre 2019 annonçant la prescription de la procédure de déclaration de projet de La Perrée valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fondettes,

Vu le plan local d'urbanisme de Fondettes en vigueur,

VU la décision du Président du tribunal administratif d'Orléans en date du 15 décembre 2020 (n°E20000128/45) désignant Madame Catherine GUENSER, expert et consultant en immobilier d'entreprise, en qualité de commissaire-enquêteur pour conduire l'enquête publique,

VU l'ensemble des pièces du projet de déclaration de projet de La Perrée valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fondettes soumis à l'enquête publique,

VU les avis des personnes publiques associées et consultées,

VU le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de déclaration de projet au titre du Code de l'urbanisme, valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fondettes durant 31 jours à compter **du mercredi 10 février 2021 à 9h00 au vendredi 12 mars 2021 à 16h30**.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de Fondettes.

Au terme de cette enquête, le projet de déclaration de projet de La Perrée valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fondettes sera approuvé par le Conseil métropolitain de Tours Métropole Val de Loire.

L'objectif de la déclaration de projet au titre du Code de l'urbanisme, valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fondettes porte sur la transformation d'une zone dédiée à l'équipement public, actuellement en friche artisanale, en une zone d'habitat et la valorisation de la coulée verte identifiée sur le SCoT et le PADD du PLU de Fondettes.

ARTICLE 2

Madame Catherine GUENSER, expert et consultant en immobilier d'entreprise, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif d'Orléans.

ARTICLE 3

Le dossier de projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fondettes ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés **du mercredi 10 février 2021 à 9h00 au vendredi 12 mars 2021 à 16h30**, et mis à disposition pendant cette période, à la **Mairie de Fondettes** (35 Rue Eugène Goüin) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 ; et à la **métropole Tours Métropole Val de Loire** (au Service Commun de l'Urbanisme, 56 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr et sur le site internet de la Métropole www.tours-metropole.fr. De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public à la Mairie de Fondettes aux jours et aux horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner le cas échéant ses observations, ses propositions et ses contre-propositions - au plus tard le **12 mars 2021 à 16h30** - sur les registres d'enquête, par mail ou les adresser par voie postale,

de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante à :

Madame le commissaire-enquêteur (enquête PLU)
Mairie de Fondettes
35 Rue Eugène Goüin - CS 60018
37230 FONDETTES

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublicuelaperree@fondettes.fr.

ARTICLE 4

L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et l'avis de l'Autorité Environnementale seront joints au dossier de projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fondettes et pourront donc être consultés dans les mêmes conditions.

ARTICLE 5

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :

- mercredi 10 février 2021 de 9h00 à 12h00,
- samedi 20 février 2021 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 4 mars 2021 de 13h30 à 16h30,
- vendredi 12 mars 2021 de 13h30 à 16h30.

ARTICLE 6

A l'expiration du délai de l'enquête fixé à l'article 1, les registres seront clos et signés par le commissaire-enquêteur. Dans les huit jours après la clôture de l'enquête, il communiquera à Tours Métropole Val de Loire et à la Mairie de Fondettes, les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Président de la Métropole ainsi qu'au tribunal administratif d'Orléans son rapport et ses conclusions motivées.

ARTICLE 7

Le Président de la Métropole adressera une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à Monsieur le Maire de Fondettes et à la Préfète d'Indre-et-Loire. Ces pièces seront consultables en Mairie de Fondettes pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique soit jusqu'au **12 mars 2022 inclus**, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr et sur le site internet de la Métropole www.tours-metropole.fr pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, à leurs frais, auprès de la Mairie de Fondettes.

ARTICLE 8

Un avis faisant connaître au public l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département. Cet avis sera affiché sur les lieux d'enquête publique quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Cet avis sera également publié sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr et sur le site internet de la Métropole www.tours-metropole.fr.

L'accomplissement de ces mesures de publicité sera constaté et justifié par un certificat du Président de la Métropole. Un extrait des journaux dans lesquels sera publié l'avis sera annexé aux dossiers soumis à l'enquête :

- avant l'ouverture de l'enquête pour la première insertion,
- au cours de l'enquête pour la deuxième insertion.

ARTICLE 9

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@fondettes.fr.

ARTICLE 10

Le Directeur Général des services de la Métropole et le Maire de Fondettes sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera transcrit sur le registre des arrêtés de la Métropole et dont ampliation sera adressée à la Préfète d'Indre-et-Loire, au Président du Tribunal Administratif d'Orléans ainsi qu'à Madame Catherine GUENSER, commissaire-enquêteur.

Fait à Tours, le 18 JAN. 2021

Le Vice-Président délégué


Christian GATARD

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le contrôle de légalité et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du tribunal administratif d'Orléans.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01/01/2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes: DENOMINATION : EGAOS. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 2000 euros. SIÈGE : 13 Rue de la Croix de Péngourdu - 37540 SAINT CYR SUR LOIRE. OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger : toutes opérations de conseil et d'accompagnement des entreprises, des associations et organisations dans les domaines se rapportant à : l'administratif, la gestion, le commercial, le marketing, la communication, les ressources humaines, les aides diverses dont notamment la recherche de fournisseurs, la négociation de divers contrats, l'accompagnement et suivi des projets, ainsi que les créations d'entreprises. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 17 "Agrément des cessions" des statuts avec prise en compte des voix du cédant. PRÉSIDENT : Madame Angélique CAFFY, demeurant au 13 rue de la Croix de Péngourdu - 37540 SAINT CYR SUR LOIRE. DIRECTRICE GÉNÉRALE : Madame Léa SIMON, demeurant au 1 Allée Marie Béthière - Appartement 468 - 37540 SAINT CYR SUR LOIRE. IMMATRICULATION : au RCS de TOURS. Pour avis,

EARL LE TEMPLE

Société civile au capital de 40 000,00 euros
Siège social : Le Temple 37240 MANTHELAN
750 701 070 RCS TOURS

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2020 à effet au 31/12/2020, les associés ont décidé d'agréer la démission de Madame MAU BARREAU de ses fonctions de gérante et de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis,

EARL « GRAVELOTTE »

Société civile au capital de 91 469,40 euros
Siège social : « Gravelotte » 37600 CHANCEAUX PRES LOCHES
405 101 262 RCS TOURS

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2020 à effet au 31/12/2020, les associés ont décidé d'agréer la démission de M. Josephus VAN LOON de ses fonctions de gérant et de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 14 janvier 2021 constitution de la SAS :

LA CAVE DES FIGUIERS

Capital social : 1.000 euros.
Siège social : impasse des figuiers - 37130 CINQ-MARS-LA-PILLE

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- achat et revente de champignons bio, vins bio et poivre produits par Jean-Marc Gauthier ;
- achat et revente de tous produits alimentaires bio ou de qualité (champignons, vins, poivre, huile, produits cuisinés, etc) ;
- importation et exportation de tous produits alimentaires bio ou de qualité ;
- mise en valeur du patrimoine local, matériel et immatériel, tourisme

Président : M. Jean-Marc GAUTHIER demeurant 15 avenue des acacias - 37230 SAINT ETIENNE DES CHIGNY

Agrement des cessions d'actions: agrément préalable de la collectivité des associés

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS TOURS.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU DUSOLOMUR SARL unipersonnelle au capital social de 2000 Euros Siège social : 3 Les Fouquets 37800

D'ACHE SIREN 823 507 488 R.C.S. TOURS

Par AGE du 14 janvier 2021, le siège social a été transféré au 14 rue de la Bellotière 37800 NOYANT DE TOURNAINE, à compter de cette même date.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Modification au RCS de Tours

Pour avis,

LL

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €
Siège social : 62 Route Nationale 10
Les Gués de Veigné
37250 VEIGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP fait à Saint Avertin en date du 18/01/2021, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LL
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège : 62 Route Nationale 10 Les Gués de Veigné - 37250 VEIGNE

Objet : La société a pour objet, la prise de participation par tous moyens dans tous types de sociétés et entreprises, gestion de ces participations et fourniture de prestations de services.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.
Capital : TRENTE MILLE (30.000) euros constitué d'apports en numéraire divisé en 100 actions de trois cent euros entièrement libérées.

Président : Le président de la société est Monsieur Laurent TREBALAC, né le 14 avril 1979 à TOURS (37000), demeurant actuellement au 28 Rue de la Pinterie à SAINT AVERTIN (37). Son mandat commencera à compter du jour d'immatriculation de la société pour une durée indéterminée.

Cessions d'actions : titres librement cessibles entre associés et nécessitant l'agrément en cas de cession à un tiers.

Immatriculation au RCS de TOURS. Pour avis et mention, Le Président.

LES GRANDES ROTTES

Société à responsabilité limitée au capital de 10000 euros
Siège social : 14, Les Grandes Rottes
37140 RESTIGNE
792 705 915 RCS TOURS

EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une AGE en date du 26/12/2020 à effet au 01/01/2021, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité agricole telle que définie à l'article L3111-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime à savoir : Toutes activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle et notamment les grandes cultures; Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; Ainsi que toute activité réputée agricole au sens de l'article L3111-1 du Code rural et de la pêche maritime et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. La Gérance



SELARL CM & B COTTEREAU - MEUNIER - BARDON - SONNET - DRUJONT ET ASSOCIÉS

19 avenue de Grammont - 37000 TOURS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte d'Avocat en date du 14.01.2021, il a été constituée la société civile de construction suivante : Dénomination : SCOV EQUILIBRE/ Siège : 25 avenue André Maginot 37100 TOURS / Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, a terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement, accessoirement la location totale ou partielle des lots non vendus/ Durée : 15 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS / Capital : 1000 euros (apports en numéraire) / Gérance : CIM PROMOTION, 55 avenue Marceau 75016 PARIS ATIC PROMOTION, 3 quai de la Loire 37700 SAINT PIERRE DES CORPS / Cessions : clause d'agrément par l'assemblée des associés / Immatriculation au RCS de TOURS

S.A.S. BAUDAT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 8.000 Euros
Siège social : 67 bis quai de la Loire
37210 ROCHECORBON
R.C.S. : TOURS 424 414 373 00011
Code APE : 4322A

CHANGEMENT DE

DÉNOMINATION & PRÉSIDENT

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2020, Monsieur Cédric BAUDAT demeurant 7 impasse de la Grille 37210 CHANCIY abandonne ses fonctions de Directeur Général pour devenir Président de la société en remplacement de Monsieur Jean-Paul BAUDAT démissionnaire à compter du 1er janvier 2021. La société actuellement connue sous la dénomination BAUDAT J-P devient BAUDAT. Pour avis et mention au RCS de TOURS.

SCCV AVENIR AMOISE

Société Civile de Construction Vente
au capital de 500 euros
Siège social : 33 rue du vieux calvaire
Le moulin neuf - 37390 METTRAY
823 654 355 RCS TOURS

DISSOLUTION

Le 25/11/2020 à 19h30 l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2020. La SARL POTOMITAN IMMOBILIER sis 6 rue Albert Thomas 37000 TOURS (822688677 RCS TOURS) a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 33 rue du vieux calvaire Le moulin neuf - 37390 METTRAY.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 30/11/2020 à 20h00 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/11/2020. La société sera radiée au RCS de TOURS. Pour avis.

DISSOLUTION

Le 30/11/2020 à 20h00 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/11/2020. La société sera radiée au RCS de TOURS. Pour avis.

DISSOLUTION

Le 30/11/2020 à 20h00 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/11/2020. La société sera radiée au RCS de TOURS. Pour avis.

EARL "D'EPIC"

Société civile au capital de 89 160,00 €
Siège social : Epié 37160 DESCARTES
451 125 173 RCS TOURS

L'AGE du 02/12/2020 a décidé au 31/12/2020 de réduire le capital social de 44 580 € pour le porter de 89 160 € à 44 580 € et d'agréer la démission de Mme Claudine MASSE de ses fonctions de gérante. Pour avis,

EARL « DU PARC »

Société civile au capital de 7 600 €
Siège social : Trompéjau 37350 LE PETIT PRESSIGNY
451 125 173 RCS TOURS

Suivant décision du 31/12/2020, Mme Elisabeth HEBERT, associée unique, demeurant au 655 bis rue de l'Adour, 65360 ARCIZAC ADOUR, a décidé la dissolution anticipée au 31/12/2020. Elle exercera elle-même les fonctions de liquidatrice avec tous les pouvoirs pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 655 bis rue de l'Adour, 65360 ARCIZAC ADOUR. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de TOURS. Pour avis,

DISSOLUTION

Rectificatif à l'annonce parue le 17/01/2021 concernant la société CENTRE D'ONCOLOGIE ET DE RADIOTHERAPIE 37. Il fallait lire : à compter du 1er janvier 2021 au lieu de 2020.

CIGAR TRAVEL TOURSociété par actions simplifiée au capital de 300 euros Siège social : 9, route de Darville 27570 BREUX SUR AVE 851185017 RCS EVREUX

Lors des décisions de l'associé unique du 24/01/2020, il a décidé de transférer le siège social au 32, rue Simon Vouquier 37520 LA RICHE. L'associé unique a pris acte de la démission Monsieur Sylvain LE BAIL de ses fonctions de Président à effet au 23/01/2020. Il a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes: l'édition et la commercialisation de livres et revues, la mise en relations des personnes adhérentes au réseau sur tous supports exploités par la société en vue de faciliter leurs transactions, location et vente d'espaces publicitaires sur tous supports exploités par la société, l'apport d'affaires, l'animation d'événements, commercialisation de matériels et accessoires pour fumeurs neufs et d'occasion. Monsieur Teddy PÉCOT, demeurant 32, rue Simon Vouquier 37520 LA RICHE, est nommé Président sans limitation de durée. La durée de 99 ans et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 300€, divisé en 300 actions de 1€ chacune, constitué d'apports en numéraire. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de l'objet social au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de EVREUX sous le numéro 851 185017 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de TOURS. POUR AVIS LE PRÉSIDENT

MODIFICATION DE LA DURÉE

SCI JEANNIE

SCI au capital social de 15.224,90 Euros
Siège social : 3 rue des sources 37540 SAINT CYR SUR LOIRE
SIREN 391 000 478 R.C.S. TOURS

Le 20 Janvier 2021, l'assemblée générale a décidé de proroger la durée de la société de 50 ans, jusqu'au 19 janvier 2071.

Pour avis.

VALET COUVERTURE Société à responsabilité limitée au capital de 50000 euros Siège social : 15, La Menesserie 37310 DOLUS LE SEC 533513107 RCS TOURS

Aux termes d'une décision en date du 4 janvier 2021, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de fabrication et pose de menuiseries, maçonnerie - maçonnerie paysagère, lumisterie, isolation des bâtiments, pose de panneaux photovoltaïques sans raccordement électrique, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis La Gérance

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire en date du 15 janvier 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la SARL IBATELSE au capital de 1000 euros, siège social 15 rue de l'Arsendene 37530 CHARGE, SIREN 842 504 946, à compter du 31 décembre 2020 et sa mise en liquidation amiable. Christian Michel demeurant 15 rue de l'Arsendene 37530 CHARGE, met fin au mandat de gérant et a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé 15 rue de l'Arsendene 37530 CHARGE, au même titre que l'adresse de correspondance. Mention sera faite au RCS de TOURS. Pour avis et mention

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du PLU de la commune de MARRAY

Par arrêté communautaire du 7 décembre 2020, numéro 2020-21, Antoine TRYSTRAM, Président de la Communauté de Communes Gatine Choissiles-Pays de Racan a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marray.

Cette enquête précède la phase d'approbation du dossier du PLU par le conseil communautaire qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique et au vu de ses résultats.

A cet effet, l'enquête publique se déroulera en mairie du lundi 18 janvier 2021 à 9h00 au jeudi 18 février 2021 à 17h00 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre dédié aux observations seront mis à disposition au public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Elles seront également consultables sur le site internet de la Communauté de Communes www.gatine-racan.fr et sur le blog de la mairie de Marray http://blog.marray37.fr/. Les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées par écrit au commissaire enquêteur, Communauté de Communes Gatine et Choissiles - Pays de Racan, 6 rue Chêne Baudet, 37600 Saint-Antoine-du-Rocher ou par mail à accue@гатine-racan.fr

Monsieur Hubert FOUQUET, géomètre en retraite, est désigné en sa qualité de commissaire enquêteur, par le Tribunal Administratif d'Orléans.

Il assurera les permanences suivantes à la mairie : 1 Route de la Ferrière, 37370 MARRAY.
Le lundi 18 janvier 2020 de 9h00 à 12h00 ;
Le mercredi 27 janvier 2020 de 9h00 à 12h00 ;
Le jeudi 18 février 2020 de 14h à 17h00.

Un mois après le dernier jour d'enquête, le Commissaire Enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées qui seront alors tenus à la disposition du public en mairie de Marray ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes Gatine et Choissiles - Pays de Racan www.gatine-racan.fr et sur le blog de la mairie de Marray.

http://blog.marray37.fr/ où ils pourront être consultés pendant un délai de 1 an.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil Municipal

Par arrêté n° A2020-174 du 15 décembre 2020, le Maire de Benais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La personne responsable du projet Mme Stéphanie ROCHEUX, Maire de Benais.

Michel IMBENOTTE, Professeur des universités en toxicologie en retraite a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente déléguée du Tribunal Administratif d'Orléans.

L'enquête publique se déroulera en mairie, place de l'église à Benais, pendant 32 jours consécutifs :

du lundi 18 janvier 2021 à 9h au jeudi 18 février 2021 à 12h

le commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- lundi 18 janvier 2021 de 9h à 12h.

- samedi 30 janvier 2021 de 9h à 12h.

- samedi 18 février 2021 de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.benais.fr, en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur un poste informatique mis à disposition du public en Mairie. Toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir copie du dossier.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête

- soit les adresser, avec la mention « Projet de révision alléguée du PLU », par courrier postal à Mairie, à l'attention de M. Michel IMBENOTTE commissaire enquêteur, Place de l'église 37140 Benais ou par courrier électronique à l'adresse mail. benais@wanadoo.fr

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend le projet de PLU arrêté complété par l'évaluation environnementale, le bilan de la concertation, les avis émis sur le projet, la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Benais aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Benais approuvera le PLU, éventuellement modifié par tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.



ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE DECLARATION DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Par arrêté en date du 18 janvier 2021, le Président de la Métropole Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Fondettes.

Aux termes de cette enquête, le projet de PLU sera approuvé par le Conseil métropolitain.

Madame Catherine GUENSER a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 31 jours, du mercredi 10 février 2021 à 9h00 au vendredi 12 mars 2021 à 16h30, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Un dossier identique et un registre d'enquête seront déposés à la Métropole, au Service Commun Urbanisme (56 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours) du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h00.

Ce dossier sera également consultable sur les sites internet de la ville de Fondettes : www.fondettes.fr et de la Métropole : www.tours-metropole.fr.

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public à la Mairie de Fondettes. Les observations pourront être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Madame Catherine GUENSER, commissaire enquêteur (enquête PLU), à la Mairie de Fondettes - 35 Rue Eugène Guéin - CS 60018 - 37230 FONDETTES. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@publiqueappere@fondettes.fr.

Les observations, les propositions et contre-propositions seront consultables sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr.

Le dossier PLU comportera notamment les avis des personnes publiques associées et consultées lors de l'élaboration du document.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête dont l'évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité Environnementale seront jointes au dossier de PLU. Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :
- mercredi 10 février 2021 de 9h00 à 12h00,
- samedi 20 février 2021 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 4 mars 2021 de 13h30 à 16h30,
- vendredi 12 mars 2021 de 13h30 à 16h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie de Fondettes pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la ville de Fondettes et celui de la Métropole pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès de la Mairie de Fondettes.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 98 11 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@fondettes.fr.

Annonces Légales

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République Dimanche et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr

Tél : 02 47 60 62 10

NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale :
www.nr-legales.com

Enquêtes publiques

Service d'Animation Interministérielle des Politiques Publiques - Bureau de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du **lundi 1er mars 2021 à 9h00 au mardi 30 mars 2021 à 16h00**, relativement à la demande présentée par le syndicat de la Manse étendu en vue de l'autorisation environnementale et déclaration d'intérêt général pour les travaux de restauration des masses d'eau sur les bassins versants de la rive gauche de la Vienne, Veude, Mâble, Bourouse et Arceau, et sur le territoire des communes suivantes **Anché, Assay, Brayes-sous-Faye, Champigny-sur-Veude, Chaveignes, Chézelles, Courcoué, Jaulnay, Ligré, Luzé, Marigny-Marmande, Porth-sur-Vienne, Pussigny, Richelieu, Rilly-sur-Vienne, Tenets, Verneuil-le-Château en Indre-et-Loire, et sur les communes de Berthezon, Orches, Princay, Sérigny, Saint-Christophe, Saint-Gervais-les-Trois-Clchers, Thuré en Vienne.**

Les informations relatives à l'enquête publique sont mises en ligne sur les sites internet suivants : http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes_publicques en cours et http://www.vienne.fr/politiques_publicques-environnement_risques_naturels_et_technologiques_enquetes_publicques_lol_sur_l'eau

Le dossier d'enquête sera consultable du **lundi 1er mars 2021 (9h) au mardi 30 mars 2021 (16h)** dans les mairies de Champigny-sur-Veude (siège de l'enquête), Marigny-Marmande, situées dans le département d'Indre-et-Loire, Princay, et Saint-Gervais-les-Trois-Clchers, situées dans le département de la Vienne.

Il est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels des mairies et un registre est ouvert pour que le public y présente ses observations et propositions.

Ces observations et propositions peuvent également être formulées par courrier au commissaire-enquêteur adressé à la mairie de Champigny-sur-Veude ou à l'adresse électronique : pref-ep-loisrueau@indre-et-loire.gouv.fr en précisant dans l'objet "enquête DIG VIENNE/VEUDE".
Madame ANNICK DUPUY, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée par le tribunal administratif en qualité de commissaire-enquêteur. Elle sera présente en mairie pour une permanence à :

Champigny-sur-Veude : Lundi 1er mars 2021 de 9h à 12h00

Marigny-Marmande : Jeudi 11 mars 2021 de 9h à 12h00
Saint-Gervais-les-Trois-Clchers : Vendredi 19 mars 2021 de 14h00 à 17h00

Princay : Mardi 30 mars 2021 de 14h00 à 17h00
La personne responsable du projet faisant l'objet de la présente enquête publique et auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est représentée par mesdames Delphine LAISEMENT, maison.delphine@orange.fr et Mme Mayou MECHIN, maison.mayou@orange.fr, maison.techniques@orange.fr (02 47 40 94 30).

A l'issue de la procédure, la préfète d'Indre-et-Loire et la préfète de la Vienne seront amenées à prendre un arrêté préfectoral d'autorisation ou, le cas échéant, un arrêté de rejet, pour la demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation des travaux de restauration des masses d'eau sur les bassins versants de la rive gauche de la Vienne, Veude, Mâble, Bourouse et Arceau.

Toute personne pourra après l'enquête publique prendre connaissance, dès réception, en préfecture d'Indre-et-Loire, en préfecture de la Vienne, dans les mairies citées ci-dessus, sur les sites internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire et dans la Vienne, du rapport et des conclusions motivées de la commissaire-enquêteur et ce pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Selon les dispositions de l'article R.123-13 du code de l'environnement, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente.

Compte tenu de l'épidémie de covid-19, cette enquête se fera dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique définies en annexe de l'arrêté d'ouverture d'enquête. Pendant le confinement, le public est autorisé à se rendre en mairie pour l'enquête.



ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE DECLARATION DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Par arrêté en date du 18 janvier 2021, le Président de la Métropole Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Fondettes.

Au terme de cette enquête, le projet de PLU sera approuvé par le Conseil métropolitain.

Madame Catherine GUENSER a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroule à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 31 jours, du **mercredi 10 février 2021 à 9h00 au vendredi 12 mars 2021 à 16h30**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00, où chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Un dossier identique et un registre d'enquête sont déposés à la Métropole, au Service Commun Urbanisme (56 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours) du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h00.

Ce dossier est également consultable sur les sites internet de la ville de Fondettes : www.fondettes.fr et de la Métropole : www.tours-metropole.fr

De même, il est consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public à la Mairie de Fondettes.

Les observations peuvent être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Madame Catherine GUENSER, commissaire enquêteur (enquête PLU), à la Mairie de Fondettes - 35 Rue Eugène Guéin - CS 60018 - 37230 FONDETTES. Elles peuvent également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.publique@fondettes.fr.

Les observations, les propositions et contre-propositions sont consultables sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr.

Le dossier PLU comporte notamment les avis des personnes publiques associées et consultées lors de l'élaboration du document.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête dont l'évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité Environnementale sont jointes au dossier de PLU.

Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :

- **mercredi 10 février 2021 de 9h00 à 12h00**,
- **samedi 20 février 2021 de 9h00 à 12h00**,
- **jeudi 4 mars 2021 de 13h30 à 16h30**,
- **vendredi 12 mars 2021 de 13h30 à 16h30**.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie de Fondettes pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la ville de Fondettes et celui de la Métropole pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès de la Mairie de Fondettes.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 81 11 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@fondettes.fr.

Divers



25, Bd Béhézac - BP 07 - 49500 Marillanges
T. 04 67 71 61 09 - E. office.cabanis@notaires.fr

Aménagement de Régime Matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Christophe CABANIS, Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « NOTAIRES 8 », titulaire d'un Office Notarial situé à LUNEL (Hérault), 224 Boulevard de Strasbourg, CRPCEN 34021, le 30 décembre 2020, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial. Entre Monsieur André WEILL et Madame Françoise Albine PRIVAT, son épouse, demeurant ensemble à TOURS (37100) 17 rue Pierre Valence. Monsieur est né à STRASBOURG (67000) le 25 octobre 1949. Madame est née à BEZIERS (34500) le 30 août 1948. Mariés à la mairie de STRASBOURG (67000) le 20 décembre 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les positions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, Le Notaire.

ALTANOT Notaires Conseils

6 bis boulevard Béranger
37000 TOURS

SUCCESION OLOGRAPHE

Madame Jeannine Hélène GIROD-ROUX, en son vivant retraitée, demeurant à TOURS (37000) 24 rue François Hardouin, née à MÈKNES (MAROC) le 7 novembre 1934, veuve de Monsieur Charles Emile Louis FLUCHON et non remariée, est décédée à SAINT-CYR-SUR-LOIRE (37540), le 19 août 2020, et a institué des légataires universels, par testament olographe en date du 6 décembre 2011, déposé au rang des minutes de Me Jean-Claude CHEVALLIER, Membre de la société dénommée «ALTANOT Notaires conseils», société d'exercice libéral à responsabilité limitée, titulaire d'un office notarial, dont le siège social est à TOURS (37000), 6 Bis Bd Béranger, suivant procès-verbal en date du 3 décembre 2020. Le contrôle de la saisie desdits légataires a été constatée aux termes d'un acte reçu par ledit notaire, le 4 février 2020.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me CHEVALLIER, chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 37008.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire.

Vie des sociétés

SCI TOMAS ET BITSCH

SCI au capital de 120 €
Siège social : 4 BIS AVENUE LEON BRULE, 37210 Vouvray
849 225 693 RCS de Tours

L'AGE du 07/02/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 14 rue Rabelais, 37270 Montouis-sur-Loire, à compter du 08/02/2021. Mention au RCS de Tours

CAVE DE TIPHAINE, SARL au capital de 1000€ Siège social: 5 rue Jean moulin 37400 Amboise. 881 962 732 RCS TOURS. Le 30/11/2020, les associés ont approuvés les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de TOURS.

JALLET & ASSOCIES

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée d'Avocats
au capital de 37.500 Euros
Siège social : 21 rue Edouard Vaillant à TOURS (37000)
499 929 149 RCS TOURS

Par Décisions en date du 01/02/2021, l'Associé unique a :

- étendu l'objet social aux activités de Mise en place de procédures d'arbitrage ; Prise de participation au sein de toute société exerçant la profession d'avocat dans le cadre de l'article 8 de la Loi n°1771-1130 du 31 décembre 1971 ; Commercialisation, à titre accessoire, de biens ou de services connexes à l'exercice de la profession d'avocat si ces biens ou services sont destinés à des clients ou à d'autres membres de la profession ; Participation de la société à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de titres ou droit sociaux, fusion, acquisition, location, sous-location, prise en location gérance de tous fonds libéraux ou de commerces d'établissements, alliance, association en participation ou groupement d'intérêt économique, dans les limites des activités autorisées aux avocats, toutes opérations financières, commerciales, immobilières ou mobilières compatibles avec l'objet social et contribuant à sa réalisation, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à cet objet ;
- modifié la dénomination qui devient "OPTIO" ;
- augmenté le capital de 50 000 € pour le porter à 87 500 €, par l'incorporation directe de réserves au capital et création de 5.000 parts sociales nouvelles de 10 € chacune ;
- Les articles 2 ; 3 ; 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.

LM REAL CONCEPT

SAS au capital de 7500 €
Siège social : 3 RUE DU GRAND CÈDRE, 37550 Saint-Avertin
819 314 796 RCS de Tours

L'AGE du 02/02/2021 a nommé en qualité de président Mme BRAKHA PAULLETTE SIMONE JEANNE, demeurant 10 AVENUE GALLIENI, 92400 Courbevoie en remplacement de M. BRAKHA JACQUES, à compter du 02/02/2021. Modification au RCS de Tours

DB FOOD BURGER

SAS au capital de 2000 €
Siège social : 35 RUE DE BORDEAUX, 37000 TOURS
798 574 646 RCS de Tours

En date du 02/02/2021, l'associé unique a décidé de :
Nommer en qualité de Président NK INVEST, au capital de 100 euros, ayant son siège social 72 RUE RAMBUTEAU, 75001 Paris 1er Arrondissement, 883 594 343 RCS de Paris, en remplacement de M. BENOTMANE MOSTEFA- Modifier la dénomination de la société qui devient : BAB1. Mention au RCS de Tours.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par AGE du 30/12/20 de la SCP AUBRIOT-VERRYDEN DA SILVA ET MORTIER, capital : 96 500 €, siège : 98 bis rue Nationale - MONNAIE (37) 808 553 873 RCS TOURS. Il a été décidé la dissolution anticipée de la SCP à compter du 31/12/20. Est nommée liquidateur ; Anne-Cécile MORTIER, demeurant 2 rue de la gare - PERNAY (37) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts, pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation et la correspondance : 6 rue Le Couauser - FONDETTE (37), Dépôt des actes et pièces au RCS de TOURS.

ORATIO

AVOCATS

Maître Danièle BORDRON

9 rue Dora Maar - Espace Rimbaud 37100 TOURS
02.47.71.23.49 tours@oratio-avocats.com

Par AGE du 01/09/20, les associés de la SELARL VAL DE LOIRE PODOLOGIE, capital : 1290 euros, siège : 4 place Saint Denis - AMBOISE (37), 502 302 276 RCS TOURS, ont décidé de réduire le capital social de 1290 euros à 910 euros, à compter de ce jour, par voie d'annulation de 38 parts sociales. Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence. Inscription modificative au RCS de TOURS.

ORATIO

AVOCATS

M.P.A.

Société par actions simplifiée au capital de 560 700 euros
Siège social : Zac Ecoполе du Vêron - 2 rue Denis Papiin - 37420 AVOINE
502 779 499 RCS TOURS

Aux termes d'une réunion du 29/01/2021, les membres du Conseil stratégique ont décidé : de nommer la Société NAVYSON ; SARL à capital variable, siège social : 6 rue de la Gare - 37140 RESTIGNY ; 891 373 144 RCS TOURS, une durée illimitée, en qualité de Président en remplacement de la société Cap Conseil 37, démissionnaire ; de nommer la Société CAP CONSEIL 37 ; SARL au capital de 30 000 € ; siège social : 15 rue du Gros Four - 37420 BEAUMONT EN VERON ; 841 144 090 RCS TOURS ; en qualité de Directeur Général, pour une durée expirant le 31 décembre 2021. Le Président

Aviz est donné de la constitution par acte sous seing privé en date de FONDETTE du 09/02/2021 d'une société à responsabilité limitée dénommée TEOMA, au capital de 3 000 €, siège social : 1 Boulevard Gustave Marchand 37230 FONDETTE, objet social : supermarché, durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. La gérance est assurée par Monsieur Tony BORDIER, demeurant 3 rue Henri Dumart 72000 LE MANS. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOURS. Pour avis, la gérance.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAGEMAP
SAS en liquidation au capital social de 50.000 Euros
Siège social : 4 bis rue des Pavillons 37260 MONTS
R.C.S. 971 679 491

Le 31/10/2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2020. Mr Gérard Mathieu demeurant 4 bis rue des Pavillons 37260 MONTS, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à cette adresse. Pour avis.

MAZETTE

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 54 RUE PUVIS DE CHAVANNES,
13002 Marseille
880 233 274 RCS de Marseille

L'AGE du 15/01/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 27 RUE JEAN COLIN, 37260 Monts, à compter du 15/01/2021. Gérant : M. CHIMOT MATTHIEU, demeurant 11 RUE STEPHANSON, 75018 Paris. Radiation au RCS de Marseille et réimmatriculation au RCS de Tours

ORATIO

AVOCATS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE DU BOURG

Groupement foncier agricole
Société civile au capital de 419 156,00 euros
Siège social : 4 rue du Pressoir
37140 ST NICOLAS DE BOURGUEIL
507 944 577 RCS TOURS

La collectivité des associés du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE DU BOURG réuni en AGO du 31/12/2020, a décidé de nommer en qualité de nouveau gérant, en remplacement de Monsieur Jean-Paul MABILEAU, pour une durée de six années renouvelables à compter du même jour Madame Nathalie WAELES, épouse MABILEAU, demeurant : 14 rue de la Rodaie - 37140 ST NICOLAS DE BOURGUEIL. La gérance

ORATIO

AVOCATS

Les Têtes

Société à responsabilité limitée au capital de 173 000 euros
porté à 278 600 euros
Siège social : Domaine Grosbois Le Pressoir
37220 PANZOUET
802412668 RCS TOURS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 janvier 2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 105 600 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent soixante-treize mille euros (173 000 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent soixante-dix-huit mille six cent (278 600) euros Par cette même assemblée, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Nicolas GROSBOIS de ses fonctions de gérant à compter de ce même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, La Gérance



ARCONSEIL

43, rue Nationale - 37380 - MONNAIE
SARL inscrite auprès de l'Ordre des Experts
Comptables d'Orléans

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP du 10 février 2021 à Monnaie, il a été constituée une société :

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination : TISSUS 14 AVRIL.

Siège social : 24, rue Sabine de la Panouse-37380 - MONNAIE.

Objet social : Commerce en ligne de tissu et accessoires de couture, Vente au détail d'habillement, maroquinerie, chaussures, bijouterie et accessoires, Vente de linge et petits équipements pour la maison, produits d'hygiène féminine et cosmétique en tissu. La société peut réaliser toutes opérations compatibles avec son objet social.

Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS.

Capital social : 5 000 euros.

Gérante : Solène ALVES, née le 20/08/1975 à Tours, demeurant 24, rue Sabine de la Panouse-37380 - MONNAIE.

Immatriculation au RCS de TOURS.

Pour avis, La gérance

Par ASSP en date du 09/02/2021, il a été constituée une

SARL dénommée :

GABINET LION ET ASSOCIES

Société social : 6 Rue du Pré de l'Essart 37550 SAINT-AVERTIN Capital : 2000 € Objet social : Analyses, essais et inspections techniques Gérance : M Pierre MIGNAULT demeurant 81 Rue de Grand Cour 37550 SAINT-AVERTIN Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOURS.



nr-legales.com

Groupes La Nouvelle République

PUBLICATION DES ANNONCES LÉGALES EN LIGNE

Simple - Rapide - Sécurisé

Saisie par formulaire
(aucun risque d'erreur)

Devis immédiat

Paiement en ligne sécurisé

Attestation immédiate

www.nr-legales.com

un service du groupe la Nouvelle République

Le saviez-vous ? Comptes annuels

→ Délai de publication
Dans les 45 jours qui suivent l'Assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes

→ Mentions obligatoires
- Comptes annuels approuvés revêtus de l'attestation des commissaires aux comptes (le cas échéant)
- Décision d'affectation des résultats
Un avis mentionnant la publication dans un journal d'annonces légales doit en outre être publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)

ANNONCES LÉGALES OFFICIELLES

automobile

BERLINE

Audi

■ A4
 X A4 Allroad Quattro, diesel, 10 CV, année 2016, 125 000 KM, boîte auto, toutes options, intérieur cuir, bleu métallisé, attelage, TBE, 19 000 euros. 06.85.41.23.08

Citroën

C1



Vends C1, essence, rouge, 3 portes, année 2009, 118 000 km, contrôle technique OK, bon état général, 3000 euros. Tél.06.08.84.94.90.

Xantia

Xantia HDI, 110 CH, 1^{ère} main, année 2000, bon état route et intérieur, contre-visite à faire suite à CT, 2 000 euros. 09.06.23.22.62

Mercedes

Mercedes 300 D, collection 1995, 220 000 KM, noire, très bon état, 3 500 euros. 06.60.51.90.45

Peugeot

406

406 diesel, année 2000, CT OK, 268 000 KM, injecteurs changés, batterie neuve, attelage, barres de toit, prix à débattre. 02.47.27.43.99

Renault

Clio 1

Clio RN, année 1995, 60 000 KM, CT OK, courroie distribution faite, 4 pneus neufs, 1 500 euros. 05.49.51.94.76

Clio 4



Clio IV TCE 90 Zen, essence, 21/12/2017, ABS, DA, ordi de bord, carnet entretien à jour, régulateur limiteur vitesse, airbags, prise USB, ESP, 13 713 km, 11 290 €. Garage le Viaduc 02.47.65.98.57. Siren 428955066.

Captur Intens



Captur Tce 90 Energy S&S Zen Eco2, essence, 27/01/2014, ABS, DA, ordi de bord, antipatinage, isofix, boîte 6V, airbags, radar recul, limiteur régulateur vitesse, 92 403 km, 8 490 €. Garage le Viaduc 02.47.65.98.57. Siren 428955066.

X Captur modèle Intens, diesel, année 30/01/2020, 12 000 KM, garantie 3 ans constructeur, gris clair toit noir, 22 500 euros. 06.07.09.29.08

BREAK

Peugeot

307 SW, 7 places, toit panoramique, régulateur vitesses, CT OK, 300 000 KM, année 2002, 1 500 euros à débattre. 06.08.21.51.94

MONOSPACE

Citroën

C4 Picasso



C4 Picasso 130 Pure Tech 130 Business, essence, 29/11/2016, ABS, clim. auto, DA, ordi de bord, GPS, limiteur vitesse, boîte 6V, siège chauffant, 1^{er} main, 40 955 km, 14 900 €. Garage le Viaduc 02.47.65.98.57. Siren 428955066.

4X4 - S.U.V

Audi

X Audi Q5, TDI Quattro, boîte auto, 136 000 KM, 2012, intérieur cuir, toutes options, toit panoramique, attelage, entretien régulier, gris anthracite, 21 000 euros. 06.15.64.08.47

VÉHICULES DE LOISIRS

Voitures de collection

BX 16 TRS Collection, 36 ans état exceptionnel, attelage, CT OK, pneus, échappement et sphères neufs, 140 000 KM, essence, 2 400 euros à débattre. 06.06.80.74.55

VOITURES SANS PERMIS

Aixam

Achat toutes voitures sans permis, dans l'état ou en panne, ou accidentées, paiement comptant. Faire offre au 06.11.03.08.92 ou 06.29.47.95.34

MOTO

Pièces détachées et accessoires

Recherche moto à restaurer ou en état, années 1970 à 2010, me déplace. 06.84.16.12.71

DIVERS

Accessoires automobile

X Achat cash, au meilleur prix, tous types véhicules, utilitaires, 4x4, camping-car, caravanes, voitures sans permis, camions benne + magasin, dépanneuses, cabriolets, mini-pelle à partir année 2000, avec ou sans CT. -06.59.50.45.26
 Suite changement véhicule, vend 4 pneus neige Bridgestone 205/50R17-93V, peu roulé moins de 5000 km, profondeur pneu 7.2 et témoin 4.2. Tél. 02.47.51.96.46 / 06.37.17.17.75

Pièces détachées auto

X Laguna diesel, 1995, 2^{ème} moteur, 2^{ème} boîte vitesse, 2^{ème} embrayage, 150 000 KM, courroie distribution changée début 2020, le reste neuf, 2000 euros à débattre. 09.80.49.70.31

légalles et officielles

www.pro-marchespublics.com / nr-legales.com

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
 NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
 BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
 Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics sup. à 90 000 Euros



Communauté de communes
Touraine Ouest
Val de Loire

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

2, rue des Sablons, 37340 Cléré-les-Pins. Tél. : 02.47.24.06.32 - www.ctctoval.fr

Objet de la consultation : renouvellement du réseau d'eau potable - dissimulation des réseaux aériens - commune de Courcelles-de-Touraine - tranche 2.

Type de marché : travaux.

Allotissement : non.

Conditions de participation : Cf. RC.

Critères d'attribution : Cf. RC.

Adresse auprès de laquelle les dossiers de consultation sont à retirer : téléchargement sur le profil acheteur de la collectivité à l'adresse suivante : <https://webmarche.solaere.recia.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : profil acheteur de la collectivité à l'adresse suivante : <https://webmarche.solaere.recia.fr>

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire : euro.

Date d'envoi à la publication : 15/02/2021.

Modalités de remise des offres : les candidatures et les offres sont à remettre impérativement sous forme dématérialisées par voie électronique via le profil acheteur de la collectivité à l'adresse suivante : <https://webmarche.solaere.recia.fr>

Date et heure limite de remise des plis : 12/03/2021 à 12h00.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
de Région Centre-Val de Loire



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Chambre de métiers et de l'Artisanat de Région Centre-Val de Loire, M. Gérard BOBIER - Président, 28 Rue du faubourg de Bourgogne, 45000 Orléans, tél : 02 38 68 03 32.

Référence acheteur : 21 CMAR 01-02.

L'avis implique un marché public.

Objet : Travaux de Restructuration et Construction neuve des hébergements du Campus des Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire à Joué-Lès-Tours (37300)

Procédure : Procédure ouverte.

Forme du marché : Division en lots : oui.

- Lot n° 1 : DESAMANTAGE / DEMOLITIONS
- Lot n° 2 : GROS ŒUVRE
- Lot n° 3 : CHARPENTE / BOIS / BARDAGE
- Lot n° 4 : ETANCHEITE / BARDAGE METALLIQUE
- Lot n° 5 : RAVALEMENT ITE
- Lot n° 6 : MENUISERIES EXTERIEURES PVC
- Lot n° 7 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
- Lot n° 8 : SERRURERIE
- Lot n° 9 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- Lot n° 10 : SIGNALÉTIQUE EXTINCTEURS
- Lot n° 11 : CLOISONS SECHES / DOUBLAGE
- Lot n° 12 : PLAFONDS Suspendus
- Lot n° 13 : REVETEMENTS DE SOLS
- Lot n° 14 : PEINTURE
- Lot n° 15 : ASCENSEUR
- Lot n° 16 : PLOMBERIE SANITAIRE / CHAUFFAGE
- Lot n° 17 : ELECTRICITE COURANTS FORTS
- Lot n° 18 : VOIRIE RESEAUX DIVERS / ESPACES VERTS

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération. 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique. 40% Prix

Remise des offres : 17/03/21 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 12/02/2021.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.pro-marchespublics.com>



Tours Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. Grégoire SIMON - Directeur Général, 1, rue Maurice Bedel, 37033 TOURS - 1, Tél : 02 47 60 13 00

Référence acheteur : 21S0003

L'avis implique un marché public.

Objet : Résidence Général Renault à Tours (37000) - Travaux d'amélioration de la ventilation dans 74 pavillons et remplacement de 21 chaudières

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 05/03/21 à 18h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 05/02/2021

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/acceuil.htm>

ANNONCES LÉGALES

Fonds de commerce

SELARL GROUPE MONASSIER VAL DE LOIRE

Notaires Associés, 3, rue du Pont Volant
37300 JOUE LES TOURS

Suivant acte reçu par M^e Christophe GIRMA, le 12/02/2021, la liquidation judiciaire de la SARL LES TOUQUES, dont le siège est à CINAIS (37500), 1 rue des Palmiers, RCS TOURS N° 800391153 a cédé à la SARL K'GOURMAND, dont le siège est à CINAIS, 1 rue des Palmiers, RCS TOURS N° 893124214 les éléments substantiels dépendant du fonds de commerce de RESTAURANT BAR TRAITEUR PLATS A EMPORTER sis à CINAIS 1 rue des Palmiers connu sous l'enseigne AUBERGE LE PALMIER - Prix : 11.000 €. Entrée en jouissance : 26/01/2021. Sous réserve des règles de la liquidation judiciaire, les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à TOURS (37000) 26 rue Jules Favre en l'étude de la SELARL MJ COOP ou domicile à été élu à cet effet. Pour inscription le notaire.

Enquêtes publiques - www.notre-territoire.com



ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE DECLARATION DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Par arrêté en date du 18 janvier 2021, le Président de la Métropole Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Fondettes.

Au terme de cette enquête, le projet de PLU sera approuvé par le Conseil métropolitain.

Madame Catherine GUENSER a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroule à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 31 jours, du **mercredi 10 février 2021 à 9h00** au **vendredi 12 mars 2021 à 16h30**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00, où chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Un dossier identique et un registre d'enquête sont déposés à la Métropole, au Service Commun Urbanisme (56 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours) du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 13h30-17h00.

Ce dossier est également consultable sur les sites internet de la ville de Fondettes : www.fondettes.fr et de la Métropole : www.tours-metropole.fr

De même, il est consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public à la Mairie de Fondettes.

Les observations peuvent être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Madame Catherine GUENSER, commissaire enquêteur (enquête PLU), à la Mairie de Fondettes - 35 Rue Eugène Guéin - CS 60018 - 37230 FONDETTES. Elles peuvent également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : enquêtespubliques@perre@fondettes.fr

Les observations, les propositions et contre-propositions sont consultables sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr

Le dossier PLU comporte notamment les avis des personnes publiques associées et consultées lors de l'élaboration du document.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête dont l'évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité Environnementale sont jointes au dossier de PLU.

Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :

- mercredi 10 février 2021 de 9h00 à 12h00,
- samedi 20 février 2021 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 4 mars 2021 de 13h30 à 16h30,
- vendredi 12 mars 2021 de 13h30 à 16h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie de Fondettes pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la ville de Fondettes et celui de la Métropole pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès de la Mairie de Fondettes.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@fondettes.fr.

Publiez vos annonces légales

en ligne

PUBLICATION D'ANNONCES
 LARGE CHOIX DE JOURNAUX
 ATTESTATION DE PUBLICATION
 PAIEMENT EN LIGNE SÉCURISÉ